

Budget 2016 : La Ville de Paris renforce son soutien à la prévention spécialisée

Dans le cadre du budget 2016 de la Ville de Paris, Colombe Brossel, adjointe à la Maire, annonce 300.000€ de subventions supplémentaires pour les clubs de prévention spécialisée, qui permettront notamment la création de postes d'éducateurs.

Anne Hidalgo a fait du vivre-ensemble l'une de ses priorités. Elle tient à ce que Paris soit une ville plus inclusive, qui œuvre sans relâche en faveur du renforcement du lien social entre tous les Parisiens et de l'insertion des plus jeunes d'entre eux. Cela passe notamment par une action efficace en matière de prévention spécialisée.

12 associations interviennent à Paris au titre de la protection de l'enfance et agissent sur les phénomènes d'exclusion, de marginalisation et favorisent promotion sociale et l'autonomie des jeunes. Elles seront dès 2016 en charge de mettre en œuvre l'action de prévention spécialisée sur le territoire parisien.

Dans le cadre du budget primitif 2016 de la Ville de Paris, qui est débattu aujourd'hui, l'Exécutif parisien prévoit de renforcer les subventions qui leurs sont allouées. L'effort de la collectivité sera porté à 18,7M€ en progression de plus de 300.000€ par rapport à 2015. Cette somme permettra notamment la création de quatre postes d'éducateurs, qui porteront leur effectif total à 224 personnes, principalement affectées dans les quartiers les plus sensibles.

Les nouvelles conventions entre la Ville de Paris et ces associations, pour la période 2016-2018, maintiendront non seulement les champs d'action déjà existants, mais les élargiront. Elles prévoient un meilleur repérage des situations préoccupantes chez les jeunes et une diversification accrue des moyens d'accompagnements des difficultés sociales et socio-éducatives. Elles mettront aussi en place davantage de proximité et d'échanges avec les mairies d'arrondissements et les autres acteurs locaux.

« Alors que les collectivités françaises sont confrontées à un contexte budgétaire contraint et difficile, nous affirmons haut et fort à Paris que l'accompagnement des jeunes qui rencontrent des difficultés est une priorité. Par ce soutien réaffirmé et renforcé à la prévention spécialisée, nous donnons aux jeunes Parisiens toutes les chances d'accéder à l'autonomie et de s'insérer dans la société », souligne Colombe Brossel, adjointe à la Maire.